DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le sept avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Véronique PAUCHARD, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Flavie CHEVROT donne pouvoir à Mme Sophie GRELL, Mme Corinne MINETTE donne pouvoir à M. Alain BORNE, M. Patrice GAUDRY donne pouvoir à Mme Colette BOURGEOIS

Mme Marie LAIGNEL est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 20

## Affaires Générales

## D2026_12 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2026

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 11 février 2026 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Nadège CANTIER et qu'il a été joint à la convocation de la séance du 7 avril 2026.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15 ;
**Considérant** que le projet de procès-verbal de la séance du 11 février 2026 a été préalablement communiqué avec la convocation de la séance du 7 avril 2026 ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2026, tel qu'annexé.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (20 voix Pour).

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture le 16 AVR. 2026
et publié, affiché ou notifié le 16 AVR. 2026
Le Maire,

Le Maire,
Dominique JOUANNE

Marie LAIGNEL,
Secrétaire de séance